

**- ORDRE DU JOUR -**

**I - FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE**

- 01 - Examen du Compte administratif de la Ville pour l'exercice 2014
  - Budget de la Ville
  - Budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu
- 02 - Approbation des Comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014
- 03 - Affectation des résultats de l'exercice 2014 du budget principal et du budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu
- 04 - Examen du Budget primitif de la Ville pour l'exercice 2015
  - Budget de la Ville
  - Budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu
- 05 - Vote des taux d'imposition pour 2015
- 06 - Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la Ville au cours de l'année 2014
- 07 - Information sur les marchés passés au cours de l'année 2014
- 08 - Impression du journal "Compiègne Notre Ville" : lancement d'une consultation

***Personnel***

- 09 - Avenant au contrat du référent éducatif de la Maison Relais
- 10 - Modification du tableau des effectifs : transformation de postes

***Affaires immobilières***

- 11 - Cession d'un bien situé 16 avenue du Maréchal Foch
- 12 - Cessions d'une parcelle située 52 rue de l'Oise et d'une maison sise 48 bis rue de l'Oise

**II – TRAVAUX et BATIMENTS COMMUNAUX**

- 13 - Gestion et exploitation des installations énergétiques du Complexe piscine-patinoire de Compiègne
- 14 - Fourniture en électricité des bâtiments de la Ville : inscription au groupement de commandes du Syndicat de l'Energie de l'Oise (SE60)

**III – VOIRIE et AMENAGEMENT URBAIN**

- 15 - Dénomination de voies dans la ZAC du Camp des Sablons

**IV – URBANISME**

- 16 - Fonds d'aide au ravalement – attribution d'une subvention

**V – AFFAIRES CULTURELLES**

- 17 - Subvention pour l'extension du Mémorial de l'Armistice

**VI – QUESTIONS DIVERSES**

- 18 - Décisions du Maire

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Examen du Compte  
Administratif  
de la Ville  
pour l'exercice 2014**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de convocation :  
9 mars 2015

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**  
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :

39

*Etaient représentés :*

Date d'affichage :

15 AVR. 2015

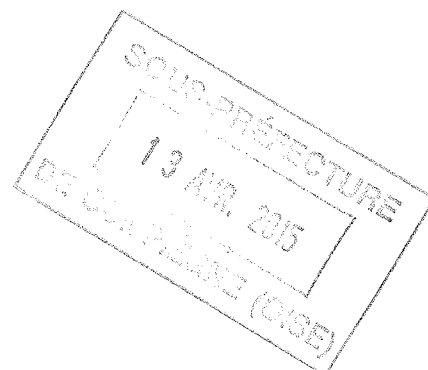
Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Date de transmission :

15 AVR. 2015

Rendue exécutoire le :

15 AVR. 2015



## 01 - Examen du Compte Administratif de la Ville pour l'exercice 2014

---

*Rapporteur M. Michel FOUBERT*

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire doit procéder à l'élection du Président qui sera chargé des débats de présentation du COMPTE ADMINISTRATIF du Maire.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée municipale de demander à M. Michel FOUBERT, de remplir les fonctions de président.

Le président à l'appui des rapports de présentation ci-joints, commente **LES COMPTES ADMINISTRATIFS** de l'exercice **2014 des budgets suivants** :

A- Budget principal

B- Budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu

*Avis favorable de la Commission des Finances  
avec une abstention de M. Frédéric PYSSON*

**Le CONSEIL MUNICIPAL,  
ADOpte le COMPTE ADMINISTRATIF de l'EXERCICE 2014**

Après en avoir délibéré à la **majorité** des membres présents et représentés, avec trois abstentions de Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT et François GACHIGNARD, et Monsieur le Maire ne participant au vote,

**A – le BUDGET de la Ville**

Et

A l'**unanimité** des membres présents et représentés, et Monsieur le Maire ne participant au vote,

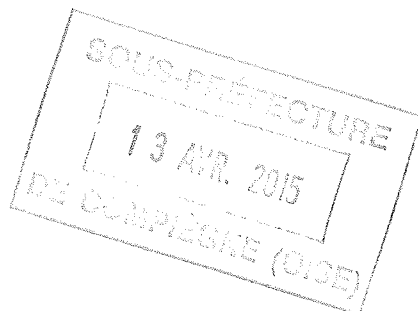
**B - le BUDGET ANNEXE de la ZAC du CAMP de ROYALLIEU**

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme,  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe MARINI*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



**ARRETE ET SIGNATURES**

	CA 2014 01-VILLE	CA 2014 06 - ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU
Nombre de membres en exercice	39	39
Nombre de membres présents <i>et représentés</i>	39	39
Nombre de suffrages exprimés	38	38
Votes POUR	35	38
Votes CONTRE	0	0
ABSTENTIONS	3	0

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

Date de convocation : 9/03 /2015

Présenté par le Président de séance,

A Compiègne le 3 avril 2015

Délibéré par le Conseil Municipal de LA VILLE DE COMPIEGNE, réuni en session à Compiègne le

Signature des membres présents du Conseil Municipal,

*[Area containing multiple handwritten signatures in blue ink, including names like 'Leduc', 'Feyo', 'Veh', 'Clerc', 'Lec', 'Tuy', 'De Figueirido', 'Kudin's', and 'A. 12']*

Certifié exécutoire par le Maire de la Ville de Compiègne, compte tenu de la transmission en préfecture, le A....., le .....

*[Area containing additional handwritten signatures and initials in blue ink, including 'A. 12' and 'De Figueirido']*

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Approbation des  
comptes de gestion du  
trésorier pour  
l'exercice 2014**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de ladite Ville.**

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

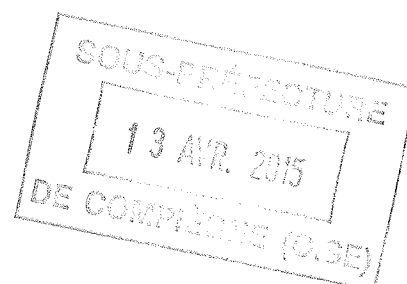
Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Date de transmission :

**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :

**15 AVR. 2015**



## 02 – Approbation des comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2014

*Rapporteur M. Emmanuel MARSIGNY*

Monsieur le Maire propose au CONSEIL MUNICIPAL d'approuver les comptes de gestion du TRESORIER MUNICIPAL pour l'exercice 2014 des budgets suivants :

A- Budget principal de la Ville

B- Budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu

Il fait observer que les résultats de ces comptes de gestion sont en tous points identiques à ceux qui ont été constatés à la clôture de l'exercice 2014 pour les COMPTES ADMINISTRATIFS de ces mêmes budgets.

*Vu le rapport de présentation ci-annexé*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances*

*Sur proposition de Monsieur le Président,*

*Considérant que les résultats de ces comptes de gestion sont en tous points identiques à ceux qui ont été constaté à la clôture de l'exercice 2014 pour les comptes administratifs de ces mêmes budgets,*

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés, avec trois abstentions de Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT et François GACHIGNARD,

**ARTICLE UN :**

Adopte les comptes de gestion qui correspondent aux écritures de Monsieur le Trésorier Principal

**ARTICLE DEUX :**

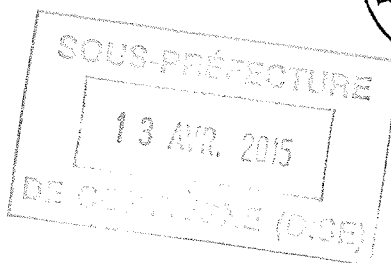
Donne quitus au Trésorier principal pour son COMPTE de GESTION de l'année 2014.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015**

**Affectation des résultats de l'exercice 2014 du budget principal et du budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu**

Date de convocation :  
9 mars 2015

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Date de transmission :  
15 AVR. 2015

Rendue exécutoire le :  
15 AVR. 2015

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de ladite Ville.**

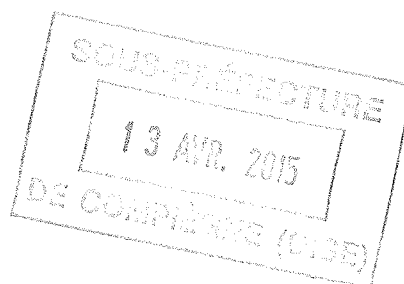
*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)



### 03 – Affectation des résultats de l'exercice 2014 du budget principal et du budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu

---

Rapporteur M. Emmanuel MARSIGNY

#### a) Pour le Budget principal

Le Compte Administratif 2014 du budget principal fait ressortir un déficit d'investissement de 1 196 210,17 € et un excédent de fonctionnement de 2 964 245,56 €.

De plus, les Restes à Réaliser de la section d'investissement s'élèvent en dépenses à 5 948 452,75 € et en recettes à 5 413 323,34 € soit un écart négatif de 535 129,41 €.

Ainsi le déficit global de la section investissement reports compris s'établit à la somme de 1 731 339,58 €.

Ce déficit doit être couvert par l'excédent de fonctionnement qui se trouve diminué d'autant pour être arrêté à la somme de 1 232 905,98 €.

Vu ce qui précède, l'affectation des résultats du Compte Administratif 2014 au budget principal 2015 est la suivante :

	Dépenses	Recettes
Compte 001 – Déficit d'Investissement reporté	1 196 210,17 €	
Compte 1068 – Excédents de Fonctionnement capitalisés		1 731 339,58 €
Compte 002 – Excédent de Fonctionnement reporté		1 232 905,98 €



**b) Pour le Budget annexe de la ZAC du Camp de ROYALLIEU**

Le Compte Administratif 2014 du budget annexe de la ZAC du camp de ROYALLIEU fait ressortir un déficit d'investissement de 1 088 438,11 € qu'il convient de reprendre au budget primitif 2015 de ce même budget.

Dans ces conditions, l'affectation des résultats du Compte Administratif 2014 du budget annexe de la ZAC du Camp de ROYALLIEU au budget primitif 2015 est la suivante :

	Dépenses	Recettes
Compte 001 – Déficit D'Investissement reporté	1 088 438,11 €	

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances*

**ADOPTÉ par le CONSEIL MUNICIPAL,**

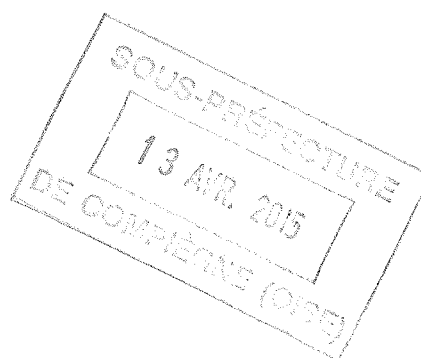
Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés, avec trois abstentions de Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT et François GACHIGNARD.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Budget principal  
de la Ville  
et  
Budget annexe de la  
ZAC du Camp de  
Royallieu  
pour l'exercice 2015**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

*Etaient présents :***Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoints,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Date de convocation :  
9 mars 2015

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

*Etaient représentés :*

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

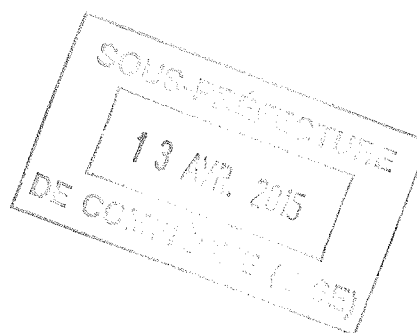
Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

**15 AVR. 2015**

Date de transmission :

**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :

**15 AVR. 2015**

## 04 – Budgets de la Ville pour l'exercice 2015

---

Rapporteur M. Emmanuel MARSIGNY

### A - Budget principal

#### A.1. Subventions aux associations

### B - Budget annexe de la ZAC du Camp de Royallieu

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
avec une abstention de M. Frédéric PYSSON,  
Vu la présentation du Budget principal et du Budget annexe de la ZAC du Camp de  
Royallieu par le Conseiller Municipal délégué aux Finances et à l'Administration  
Générale, Rapporteur général du Budget,  
Vu les documents joints,  
Vu les orateurs entendus,*

#### **Le CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à la **majorité** des membres présents et représentés,  
avec trois votes contre de Richard VALENTE, Solange DUMAY représentée par  
Richard VALENTE et Frédéric PYSSON et trois abstentions de Jean-Marc BRANCHE,  
Patricia RENOULT et François GACHIGNARD,

#### **ARTICLE UN :**

Approuve le **budget principal** pour l'exercice 2015 de la Ville de Compiègne.

#### **ARTICLE DEUX :**

L'état et le décompte des votes des subventions aux associations sont annexés à la  
présente délibération.

#### **Le CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE TROIS :**

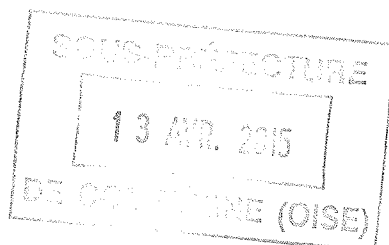
Approuve le **budget annexe** de la Ville de la ZAC du Camp de Royallieu.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



**ARRETE ET SIGNATURES**

	BP 2015 - VILLE	BP 2015 - ZAC DU CAMP DE ROYALLIEU
Nombre de membres en exercice	39	39
Nombre de membres présents et représentés	39	39
Nombre de suffrages exprimés	39	39
<b>Votes POUR</b>	<b>33</b>	<b>39</b>
<b>Votes CONTRE</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTIONS</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Date de convocation : 9/03 /2015

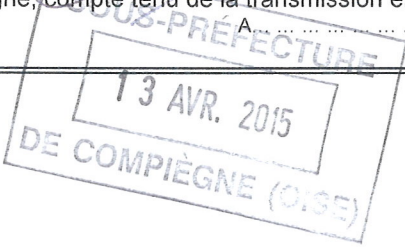
Présenté par le Conseiller Municipal délégué aux Finances, rapporteur général du Budget,

A COMPIEGNE le 3 avril 2015

Délibéré par le Conseil Municipal de LA VILLE DE COMPIEGNE, réuni en session à Compiègne le 30.04.2015

Signature des membres présents du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire de la Ville de Compiègne, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...



Détail du vote des Subventions aux Associations

ASSOCIATIONS	Subvention ordinaire	Subvention except	TOTAL	Norm des élus membres du bureau de l'association	Nombre de votants	Vote pour	Vote contre	Abstention
ASSOCIATION FOIRE AUX FROMAGES ET AUX VINS	2700	0	2700	N. LEDAY	38	32	3	3
ASSOCIATION KIRYAT TIVON	500	0	500	E. DIOT	38	32	3	3
COMPIEGNE ARONA	500	0	500	S. ROMET	38	32	3	3
ASSOCIATION "OISE ELBLAG"	500	0	500	Ph. MARINI E. VERRIER	36	30	3	3
LES PICANTINES "LA COMPIEGNOISE"	300	750	1050	M-P. DEGAGE	38	32	3	3
AC2PEPS	400	0	400	M-P. DEGAGE	38	32	3	3
ALUE KOUYATE	350	0	350	O. BA	38	32	3	3
LE CONSEIL DE LA VIE COMPIEGNE	20 000	0	20 000	R. VELEX	38	32	3	3
C.A.C.V.	450 000	0	450 000	S.DUMAY	38	32	3	3
CRECHE FAMILIALE DE L'ABBAYE	274 000	0	274 000	Ph. MARINI S. DE FIGUEIREDO M-C. LEGROS S. SCHWARZ	35	29	3	3
OISE LA VALLEE - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE L'OISE	21 000	0	21 000	Ph. MARINI	38	32	3	3
ASSOCIATION SAINT GERMAIN CAPUCINS	500	0	500	L. VEZIER	38	32	3	3
ASSOCIATION "CONSEIL DE DEVELOPPEMENT POUR COMPIEGNE"	300	0	300	Ph. MARINI	38		3	3
AMICALE DU CAMP DE ROYALLIEU	500	0	500	M. ARAUJO	38	32	3	3
ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA LECTURE	1 530	0	1 530	S. DUMAY	38	32	3	3
<b>Ensemble des autres associations dont aucun élu ne fait partie du bureau</b>					39	33	3	3

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Vote  
des taux d'imposition  
pour 2015**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :***Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,

Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,

Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,

Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,

Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,

Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

*Etaient représentés :*

Date d'affichage :

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

**15 AVR. 2015**

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Date de transmission :

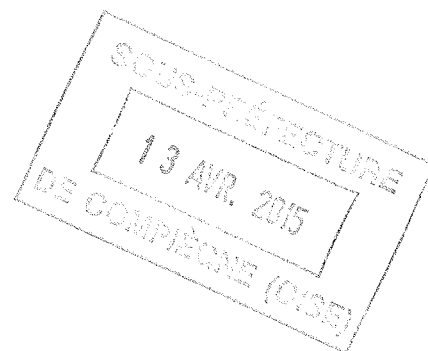
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

**15 AVR. 2015**

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Rendue exécutoire le :

**15 AVR. 2015**

## 05 – Vote des taux d'imposition pour 2015

*Rapporteur M. Emmanuel MARSIGNY*

Pour parvenir à l'équilibre du budget primitif pour l'exercice 2015, il est nécessaire d'inscrire un produit fiscal issu des impôts ménages de 25 949 505 €uros.

Or le produit assuré, qui est obtenu en multipliant les bases de taxes notifiées pour l'année 2015 par leurs taux respectifs de l'année 2014, s'élève à 25 071 015 €uros.

En conséquence, il y a lieu de modifier les taux d'imposition votés en 2014 pour obtenir une recette fiscale supplémentaire de 878 490 €.

Votre Commission des Finances vous propose d'adopter les taux d'imposition 2015, dans les conditions ci-après mentionnées, cette proposition représentant une évolution uniforme des taux de + 3,5 %.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
avec un vote contre de M. Frédéric PYSSON  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

### Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés,  
Avec 3 votes contre de Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON  
et 3 abstentions de Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT et François GACHIGNARD,

### ARTICLE UNIQUE :

Adopte le taux d'imposition pour 2015, dans les conditions ci-dessous mentionnées :

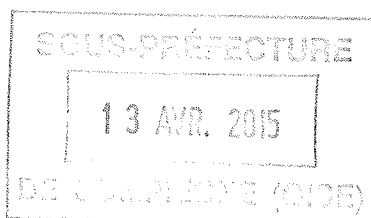
TAXES	ANNEES		MOYENNE 2014	
	2014	2015	Départementale	Nationale
TAXE D'HABITATION	13,58%	14,06%	23,67%	23,95%
FONCIER BATI	24,68%	25,54%	26,07%	20,20%
FONCIER NON BATI	54,98%	56,90%	54,28%	48,53%

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Bilan des acquisitions  
et des cessions  
immobilières  
réalisées par la Ville  
de Compiègne au  
cours de l'année 2014**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de convocation :  
9 mars 2015

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :

39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Date d'affichage :

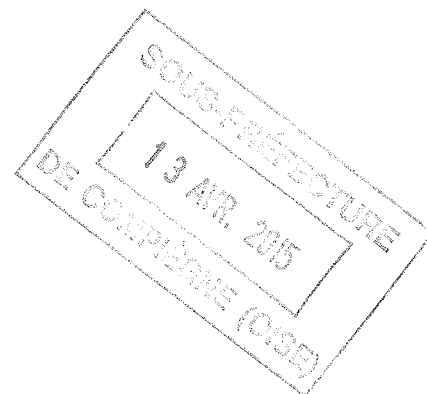
15 AVR. 2015

Date de transmission :

15 AVR. 2015

Rendue exécutoire le :

15 AVR. 2015





## 06 – Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la Ville de Compiègne au cours de l'année 2014

---

*Rapporteur M. Emmanuel MARSIGNY*

L'article L.2241.1 5 (alinéa 2) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune est annexé au Compte Administratif et donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'exercice 2014, arrêté aux montants indiqués sur le tableau joint en annexe.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus et les tableaux annexés,  
La Commission des Finances ayant pris acte du bilan des acquisitions  
et cessions immobilières réalisées par la Ville au cours de l'année 2014,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

Prend ACTE du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Ville au cours de l'année 2014, arrêté aux montants indiqués sur le tableau joint ci-après.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

#### ETAT DES ENTREES 2014

Nature du bien et localisation	Références cadastrales et superficie en ares		Nom du vendeur	Prix total	Destination	Date de délibération du conseil municipal
<b>DIVERS</b>						
Terrain avec garages rue de l'Aisne	BZ 328	25 a 81 ca	Société de de Construction Patrimoine Immobilier	100 000,00	Jardins	19.09.14
<b>ZAC</b>						
Terrain	AP 321 322	11 a 50 ca	Agglomération Région de Compiègne	113 252,00	EPAD	20.12.13
<b>TOTAL GENERAL ENTREES</b>				<b>213 252,00</b>		

#### ETAT DES SORTIES 2014

Nature du bien et localisation	Références cadastrales et superficie en ares		Nom de l'acquéreur	Prix total	Destination	Date de délibération du conseil municipal
<b>DIVERS</b>						
Ensemble immobilier Restaurant Inter Entreprise	AD 16 + AD 15	15 a 10 ca	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	230 000,00		20.06.14
Terrains	CB 159 160 161	41 a 00 ca	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	61 500 ,00		08.02.13
Maison Individuelle	CB 157	5 a 89 ca	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	150 000,00		20.12.13
<b>PRU</b>						
Parcelle à bâtir ilôt IA 13	AR 211 255 264 267 268	29 a 00 ca	OPAC OISE	124 690,00	Maisons	07.02.14
Parcelle à bâtir CO 9	AR 210 223 225 226 242	14 a 19 ca	CAP LOGEMENT	245 520,00	Collectif	14.12.12
Ensemble immobilier 21, rue des Cordeliers	BL87	10 a 77 ca	SICAE OISE	800 000,00 €		08.11.13
<b>TOTAL GENERAL SORTIES</b>				<b>1 611 710,00 €</b>		

#### ETAT DES VENTES ZAC DE ROYALLIEU 2014

Nature du bien et localisation	Références cadastrales et superficie en ares		Nom de l'acquéreur	Prix total	Destination	Date de délibération du conseil municipal
<b>ZAC DE ROYALLIEU</b>						
Terrain à bâtir rue du 4 Janvier 1944	AP 327	3 a 75 ca	LEMFEDDEL Ouadi	63 750,00	Maison indiv.	16.05.14
Terrain à bâtir rue du 4 rue du 67ème RI	A P 322 + AP 326	45 a 60 ca	SCI CHARLES GAND (GILIBERT)	825 699,60	EPAD	29.06.07
Terrain à bâtir 6 rue Charpak	AP 145	3 a 08 ca	EL TABACH Mario	52 360,00	Ext. Maison	07.02.14
Terrain à bâtir rue du 4 Janvier 1944	AP 318	3 a 15 ca	CHADID Karim	53 550,00	Maison indiv.	07.02.14
Terrain à bâtir rue Brachard	AP 170	3 a 14 ca	ZECIRI Sadat	53 427,60	Maison indiv.	20.09.13
<b>TOTAL DES VENTES</b>				<b>1 048 787,20 €</b>		

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Informations sur les  
marchés passés au  
cours de l'année 2014**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de ladite Ville.**

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,

Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,

Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,

Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,

Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,

Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,

Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (*à partir de 23 h30*)

Date d'affichage :  
**1 5 AVR. 2015**

Date de transmission :  
**1 5 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :

**1 5 AVR. 2015**



## 07 – Informations sur les marchés passés au cours de l'année 2014

*Rapporteur M. Emmanuel MARSIGNY*

Conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics et aux dispositions de l'arrêté d'application du 21 juillet 2011, il vous est présenté, en pièce annexe, la liste des marchés passés par la Ville de Compiègne au cours de l'année 2014.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus et les tableaux annexés,  
La Commission des Finances ayant pris acte la liste des marchés passés  
par la Ville au cours de l'année 2014,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE UNIQUE :**

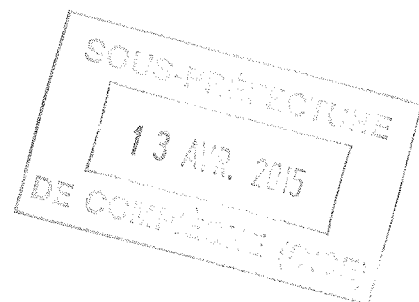
Prend ACTE de la liste des marchés passés par la Ville au cours de l'année 2014, répertoriés sur les tableaux ci-annexés.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



**VILLE DE COMPIEGNE – RECENSEMENT DES MARCHES PASSES EN 2014**

**MARCHES DE TRAVAUX**

Tranche de 15\_000 à 89\_999,99 €/HT

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
01/2014 PA	14/01/2014	Travaux de réfection de réseaux et reprofilage de la plateforme du terrain du grand parc	Sté CAGNA 60202 Compiègne cedex	65 256.00 €
02/2014 PA	14/01/2014	Travaux de voirie parking et inspection télévisée du réseau EP dans les cours d'école	Sté CAGNA 60202 Compiègne cedex	40 656.90 €
04/2014 PA	24/02/2014	Ouverture de tranchées pour réseaux ERDF avenue Weygand et rue Philéas Lebesgue	Sté CAGNA 60202 Compiègne cedex	25 390.00 €
LC	15/04/2015	Réalisation de fresque	Création Grands Formats 92400 Courbevoie	15 946.67 €
14/2014 PA	13/06/2014	Aménagement de voirie et espaces verts rue Brachard et G de Gaulle – lot 2 : espaces verts	Sté HIE PAYSAGE 60880 Jaux	22 820.95 €
16/2014 PA	30/06/2014	Pose de menuiseries alu au GS Robida et à la crèche Ste Elisabeth	Sté MPO 61009 Alençon cedex 09	46 811.52 €
18/2014 PA	11/07/2014	Travaux d'adduction d'eau potable et équipement incendie	Sté BARRIQUAND 60200 Compiègne	51 000.00 €
LC	18/08/2015	Désamiantage chaufferie gymnase Royallieu	Sté RAMERY 62400	22 906.00 €
34/2014 PA	28/08/2014	Aménagement d'un éclairage périphérique place du marché aux herbes	Sté BREZILLON 60280 Margny les Compiègne	41 600.00 €
36/2014 PA	31/10/2014	Construction d'une salle de quartier – lot 2 : électricité	Sté GED 60750 Choisy au Bac	29 762.00 €
37/2014 PA	31/10/2014	Construction d'une salle de quartier – lot 3 : plomberie, chauffage	Sté COUDERT 60200 Compiègne	35 100.00 €
40/2014 PA	06/10/2014	Pose et dépose des illuminations de Noël – lot 1 : centre ville	Sté LESENS 60203 Compiègne cedex	36 554.00 €
41/2014 PA	6/10/2014	Pose et dépose des illuminations de Noël – lot 2 : Périphérie Compiègne	Sté COFELY INEO 60201 Compiègne cedex	20 468.50 €
43/2014 PA	28/10/2014	Mise en souterrain des réseaux avenue de la Somme et de Verdun – lot 2 : filerie	Sté LESENS 60203 Compiègne cedex	66 960.50 €
44/2014 PA	24/11/2014	Aménagement de voirie rue P Lotif/E Louis – lot 1 : EP	Sté LESENS 60203 Compiègne cedex	27 708.00 €

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
46/2014 PA	24/11/2014	Aménagement de voirie rue P Loti/E Louis – lot 3 : espaces verts	Sté SEEV 60350 Attichy	25 277.00 €
48/2014 PA	03/11/2014	Restructuration du square Baudelaire – lot 2 : création d'un terrain multisports	Sté AGORESPACE 60280 Venette	76 076.05 €

Tranche de 90 000.00 à 5 186 000.00 €/HT

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
13/2014 PA	13/06/2014	Aménagement de voirie et espaces verts rue Brachard et G de Gaulle – lot 1 voirie	Sté EUROVIA 60777 Thourrotte cedex	218 599.15 €
17/2014 PA	27/06/2014	Renouvellement du plancher de scène salle Ravel de l'EJL	Sté VTI 79150 Argenton les Vallées	168 920.00 €
23/2014 PA	30/06/2014	Rénovation du système de production de glace et de la piste de la patinoire	Sté 3D STRUCTURES 38530 PONTACHARRA	1 333 737.00 €
35/2014 PA	31/10/2014	Construction d'une salle de quartier - lot 1 : GO	Sté BERMA 60180 Nogent sur Oise	369 934.30 €
42/2014 PA	28/10/2014	Mise en souterrain des réseaux avenue de la Somme et de Verdun – lot 1 : génie civil	Sté CAGNA 60202 Compiègne	198 091.50 €
47/2014 PA	3/11/2014	Restructuration du square Baudelaire – lot 1 : voirie	Sté EUROVIA 60777 Thourrotte cedex	224 615.10 €

**MARCHES DE FOURNITURES**

Tranche de 15 000 à 89 999,99 €/HT

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
6/2014 PA	20/03/2014	Fourniture de papeterie et livres scolaires – lot 1 : livres scolaires	Sté Nlle LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE 89470 Monetau	30 000.00 €
7/2014 PA	20/03/2014	Fourniture de papeterie et livres scolaires – lot 2 : papeterie	Sté PICHON 42353 La Tallaudière cedex	60 000 €
8/2014 PA	18/03/2014	Fourniture de plantes à massifs	Sté VERVOORT 59240 Dunkerque	45 000.00 €
19/2014 PA	30/06/2014	Fourniture de repas pour les écoles et les centres aérés – lot 1 : diverses écoles	Sté API 59370 Mons en Baroeul	75 600.00 €
20/2014 PA	30/06/2014	Fourniture de repas pour les écoles et les centres aérés – lot 2 : école St Lazare	Sté API 59370 Mons en Baroeul	47 520.00 €
21/2014 PA	30/06/2014	Fourniture de repas pour les écoles et les centres aérés – lot 3 : centres aérés	Sté API 59370 Mons en Baroeul	17 280.00 €
27/2014 PA	4/07/2014	Acquisition de documents pour les bibliothèques – lot 4 : DVD	Sté ADAV 75020 PARIS	27 000.00 €
29/2014	24/07/2014	Achat de fournitures administratives – lot 1 : consommables informatiques	Sté TG INFORMATIQUE 13011 Marseille	25 000.00 €
30/2014	23/07/2014	Achat de fournitures administratives – lot 2 : papier reprographie	Sté OFFICE DEPOT 60451 Senlis cedex	15 000.00 €
31/2014	22/07/2014	Achat de fournitures administratives – lot 3 : divers	Sté NV BURRO 77543 Savigny le Temple	30 000.00 €
51/2014 PA	24/11/2014	Acquisition de matériels d'espaces verts – lot 1 : balayeuse à gazon	Sté TAYON 02302 Chauny cedex	21 053.14 €
56/2014 PA	1/12/2014	Fourniture de sel de déneigement	Sté EUROVIA 60777 Thourotte cedex	33 420.00 €

Tranche de 90 000.00 à 206 999.99 €/HT.

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
24/2014 PA	4/07/2014	Acquisition de documents pour les bibliothèques – lot 2 : monographies imprimées ou enregistrées en langue française	LIBRAIRIE DES SIGNES 60200 Compiègne	94 000.00 €

### MARCHES DE SERVICES

Tranche de 15 000 à 89 999.99 €/HT

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
3/2014 PA	10/02/2014	Maintenance et sécurité incendie pour les bâtiments communaux	Sté ISI 60200 Compiègne	41 942.00 €
5/2014 PA	3/03/2014	Etude et maîtrise d'œuvre pour la rénovation du système de production de glace et de la piste de la patinoire	Sté FEREST ING 59000 LILLE	58 075.00 €
11/2014 PA	20/05/2014	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de deux salles de projection en centre ville	Philippe TIROT ARCHITECTE 75001 Paris	84 000.00 €
LC	02/06/2015	Spectacle pyrotechnique	Sté ARTE VENITA 78730 St Arnoult en Yvelines	15 600.00 €
LC	05/08/2015	Migration microsoft active	Sté ANETYS 92150 Suresnes	18 600.00 €
32/2014 PA	8/08/2014	Interventions de coordinateurs en matière de SPS pour divers projets	Sté CFC 60162 Antheuil Portes	22 500.00 €
LC	22/09/2015	Location chapiteau pour le 11 novembre	Sté Les Chapiteaux de Paris 77610 Fontenay Trésigny	17 583.00 €
50/2014 PA	28/10/2014	Exploitation d'une fourrière automobile	Sté DACL 60200 Compiègne	60 000.00 €
60/2014 PA	05/01/2015	Prestations d'assurances – lot 1 : responsabilité civile	Cabinet PNAS 75009 Paris	29 591.79 €



Tranche de 90 000.00 à 206 999.99 €/HT

N°	DATE	DESIGNATION	TITULAIRE/CODE POSTAL	MONTANT HT
15/2014 PA	4/06/2014	Service de transport des centres aérés	Sté STEPA NOIRTIN 60280 Margny les Compiègne	112 625.00 €
22/2014	3/07/2014	Gestion des installations énergétiques de la piscine av de Huy	Sté COFELY SERVICES 80440 Glisy	145 706.79 €
57/2014	8/01/2015	Renouvellement du parc informatique des écoles – lot 1 : location de matériel informatique	Sté AVANGARDE 98000 Monaco	90 326.55 €
59/2014	5/01/2015	Prestations d'assurances – lot 1 risques statutaires du personnel	Cabinet PILLIOT 62120 Aire sur la Lys	132 883.17 €

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Impression du journal « Compiègne Notre Ville : résultat de la consultation**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de ladite Ville.**

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,

Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,

Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,

Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,

Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,

Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,

Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

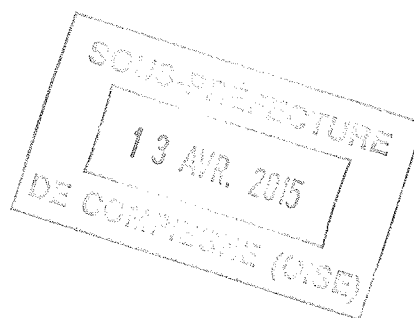
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (*à partir de 23 h30*)

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Date de transmission :  
**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :

**15 AVR. 2015**



## 08 - Impression du journal « Compiègne Notre Ville : résultat de la consultation

*Rapporteur Mme Arielle FRANÇOIS*

Le marché pour l'édition de la publication "COMPIEGNE NOTRE VILLE" prendra fin avec le numéro d'avril 2015. La Ville de Compiègne souhaite poursuivre l'édition de ce document sur la base de neuf à douze numéros par an, imprimés entièrement en quadrichromie.

Conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics, ce marché s'exécutera sous forme de bons de commande afin d'assurer également la réalisation de prestations supplémentaires (modification de pagination, nombre d'exemplaires..)

Pour retenir un prestataire, un dossier de consultation d'entreprises a été mis au point avec le service "Communication".

Les caractéristiques principales de ce dossier sont les suivantes :

- Catégorie de marché : prestations de services
- Définition du produit : un journal principal CNV en format 300x420 mm avec 16, 20 ou 24 pages, un cahier central agenda (Le Picantin) agrafé en format 148x202 mm plié avec 16, 20 ou 24 pages
- Technique d'impression : quadrichromie sur papier recyclé blanc 90 grammes, tirage à 26 000 exemplaires.
- Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum fixés sur quantité (nombre de numéros annuel) et financier (prestations annexes).

Le coût estimatif de la prestation pour une année se monte à 120 000 €HT. La durée initiale du contrat est basée sur un an et une reconduction expresse pourra s'exprimer à trois reprises pouvant porter la durée totale du marché à quatre ans.

Un règlement de consultation a défini les critères de jugement des offres suivants :

- prix
- organisation et qualité du service à rendre
- délai de réalisation

Un avis de publicité est paru au Journal Officiel de la Communauté Européenne (JOUE) et au BOAMP. La date de remise des offres est fixée au 13 mars 2015.

12 entreprises se sont manifestées pour retirer un dossier de consultation. Une offre a été enregistrée lors de l'ouverture des plis.

Après un examen attentif de la proposition reçue, la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Service Public, réunie le 23 mars 2015, a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise IMPRIMERIE de COMPIEGNE, dans les conditions suivantes :

Papier recyclé blanc 90 grammes	16 pages		20 pages		24 pages	
	2015	2010 <i>(pour mémoire)</i>	2015	2010 <i>(pour mémoire)</i>	2015	2010 <i>(pour mémoire)</i>
« Compiègne Notre Ville »	5 580 €	6 085 €	7 090 €	7 810 €	8 150 €	8 945 €
« Le Picantin »	2 295 €	2 520 €	3 240 €	3 560 €	3 420 €	5 105 €
Total pour 1 numéro	7 875 €	8 605 €	10 330 €	11 370 €	11 570 €	14 050 €

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

#### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise désignée par la Commission d'Appel d'Offres.

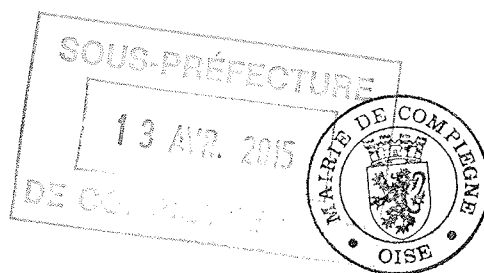
#### **ARTICLE 2 :**

Le marché prendra effet à partir de sa notification et aura une durée maximale de quatre ans, avec l'obligation de prononcer expressément une reconduction chaque année

#### **ARTICLE 3 :**

Les dépenses correspondantes seront financées par le budget principal de la Ville au chapitre 011 article 6237.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,



Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,

**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Avenant au contrat  
du référent éducatif  
de la Maison Relais**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de ladite Ville.**

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,

Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,

Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,

Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,

Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,

Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,

Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

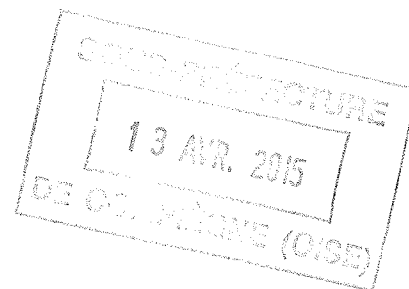
Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (*à partir de 23 h30*)

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Date de transmission :  
**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :  
**15 AVR. 2015**



## 09 – Avenant au contrat du référent éducatif de la Maison Relais

---

*Rapporteur M. Eric VERRIER*

Lors de sa séance du 19 septembre 2014, le Conseil Municipal a décidé de renouveler le contrat du référent éducatif de la Maison Relais pour une période d'un an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

Compte tenu des nouvelles missions qui lui sont confiées et considérant que le traitement de l'agent contractuel n'a pas évolué depuis 3 ans, il vous est proposé de revaloriser son traitement à compter du 15 avril 2015 suivant l'indice brut 614/515 majoré à laquelle s'ajoute le régime indemnitaire correspondant au grade de moniteur éducateur et intervenant familial.

Il est rappelé que la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise prend en charge l'intégralité de cette rémunération par convention avec le CCAS.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

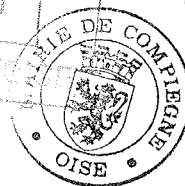
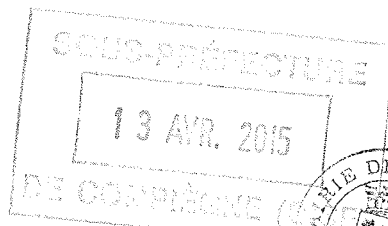
#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Décide de revaloriser le traitement de l'agent contractuel occupant le poste de référent éducatif de la Maison Relais à compter du 15 avril 2015 suivant l'indice brut 614/515 majoré à laquelle s'ajoute le régime indemnitaire correspondant au grade de moniteur éducateur et intervenant familial.

#### **ARTICLE 2 :**

Les dépenses correspondantes seront financées par le budget principal de la Ville.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,



Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,

*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015**

**Modification du  
tableau des effectifs :  
transformation  
de postes**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de ladite Ville.**

*Etaient présents :*

Date de convocation :  
9 mars 2015

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

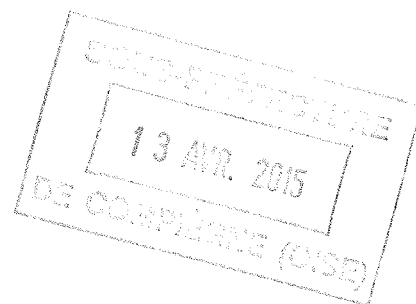
*Etaient représentés :*

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (*à partir de 23 h30*)

Date de transmission :  
**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :  
**15 AVR. 2015**



## 10.a – Modification du tableau des effectifs : transformation de postes

---

*Rapporteur*

Un adjoint administratif de 2<sup>nd</sup>e classe et un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe ont été admis au concours et inscrits respectivement sur les listes d'aptitude d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe et d'adjoint technique de 2<sup>nd</sup>e classe.

Il vous est proposé de créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et de supprimer les deux postes d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

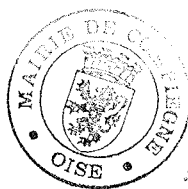
Décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet et de supprimer les deux postes d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.

#### **ARTICLE 2 :**

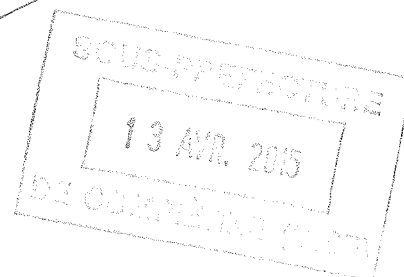
Les dépenses correspondantes seront financées par le budget principal de la Ville.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise





## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Modification du  
tableau des effectifs :  
transformation  
de postes**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (*à partir de 23 h30*)

Date d'affichage :

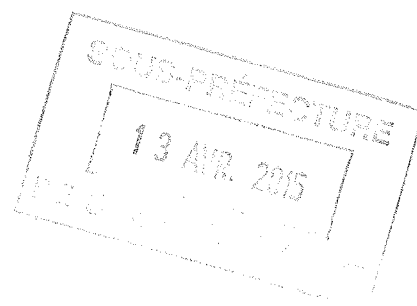
15 AVR. 2015

Date de transmission :

15 AVR. 2015

Rendue exécutoire le :

15 AVR. 2015



## **10.b – Modification du tableau des effectifs : transformation de postes**

*Rapporteur*

Afin de recruter un agent assurant les fonctions de chef de service maintenance du domaine public et des travaux en régie et au vue des candidatures, il est nécessaire de transformer un poste d'agent de maîtrise principal en un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Il vous est donc proposé de créer un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux et de supprimer un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Décide de créer à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015, un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux et de supprimer un poste d'agent de maîtrise principal à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015.

#### **ARTICLE 2 :**

Les dépenses correspondantes seront financées par le budget principal de la Ville.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Cession d'un bien  
situé 16 avenue du  
Maréchal Foch**L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

Date de convocation :

9 mars 2015

*Etaient présents :***Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,

Date d'affichage :

9 mars 2015

Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,

Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :

39

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,

Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,

Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,

Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,

Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Nombre de  
Conseillers en exercice :

39

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

*Etaient représentés :*

Date d'affichage :

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

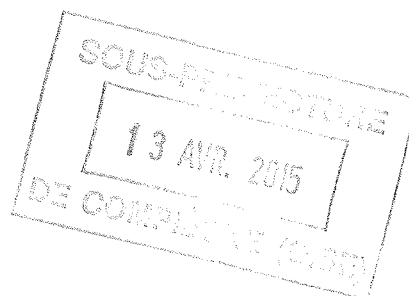
Date de transmission :

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Rendue exécutoire le :



## 11 – Cession d'un bien situé 16 avenue du Maréchal Foch

---

*Rapporteur M. Etienne DIOT*

La Ville de Compiègne a décidé de céder un bien lui appartenant situé 16 avenue Foch, cadastré section AY n°17 d'une superficie de 421 m<sup>2</sup>, comprenant un terrain et une maison d'habitation d'une surface de 112 m<sup>2</sup> environ, composé comme suit :

- rez-de-chaussée : cuisine, séjour, bureau, salle de bain et wc,
- 1<sup>er</sup> étage : 3 chambres, salle de bain et wc,
- Un garage et un jardin.

L'avis du service de France Domaines en date du 22 décembre 2014 en a évalué le prix à 280 000 €.

La Ville a, par conséquent, fait une offre d'acquisition au prix estimé par les Domaines à M. Hervé BELLEC, locataire actuellement en place dans les lieux, qui l'a acceptée.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Décide de céder à M. Hervé BELLEC ou toute autre structure s'y substituant, le bien situé sis à Compiègne, 16 avenue Foch, d'une superficie totale de 421 m<sup>2</sup> au prix de 280.000 €uros hors frais.

#### **ARTICLE 2 :**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse et l'acte de cession ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

#### **ARTICLE 3 :**

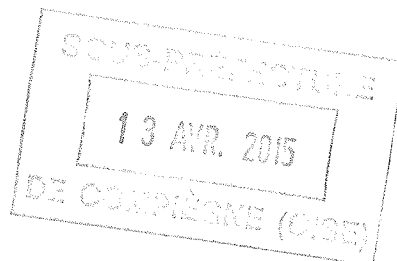
La recette correspondante sera inscrite au Budget principal de la Ville de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Cessions  
de la parcelle  
sise 52 rue de l'Oise  
et de la maison située  
48 bis rue de l'Oise**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de convocation :  
9 mars 2015

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**  
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoints,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :

39

*Etaient représentés :*

Date d'affichage :

15 AVR. 2015

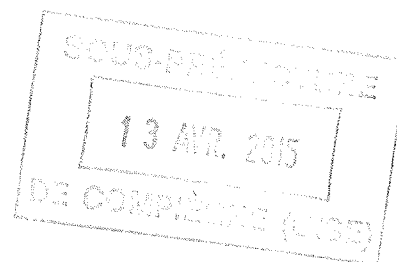
Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Date de transmission :

15 AVR. 2015

Rendue exécutoire le :

15 AVR. 2015



## 12 – Cessions de la parcelle sise 52 rue de l'Oise et de la maison située 48 bis rue de l'Oise

---

*Rapporteur M. Michel FOUBERT*

Dans le cadre de la cession de divers immeubles appartenant à la Ville de COMPIEGNE, rue de l'Oise, trois candidats se sont manifestés pour les biens suivants :

- Parcelle de terrain cadastrée BK n° 192, d'environ 37 m<sup>2</sup>, située 52 rue de l'Oise à COMPIEGNE,
- Maison, sur parcelle cadastrée BK n °8 d'environ 78 m<sup>2</sup>, située 48 bis rue de l'Oise à COMPIEGNE ;

L'avis du service de France Domaines en date du 26 novembre 2014 a évalué le montant à 5.500 € pour le terrain et à 48.000 € pour la maison.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,*

*Considérant que Monsieur Anthony ANDRÉ a fait la meilleure offre en proposant d'acquérir ces deux biens pour un prix total de 60.000 €, hors frais et hors taxes,*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances*

*Sur proposition de Monsieur le Maire*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Décide de céder à M. Anthony ANDRÉ, demeurant 19 bis route de Choisy à COMPIEGNE, ou toute autre structure s'y substituant, la parcelle de terrain cadastrée BK n° 192, d'environ 37 m<sup>2</sup>, située 52 rue de l'Oise à COMPIEGNE et la maison, sur parcelle cadastrée BK n °8 d'environ 78 m<sup>2</sup>, située 48 bis rue de l'Oise à COMPIEGNE au prix de 60.000 €, frais et taxes en sus à la charge de l'acquéreur, pour l'ensemble de ces deux biens.

#### **ARTICLE 2 :**

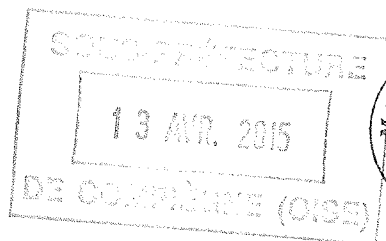
Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse et l'acte de cession ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

#### **ARTICLE 3 :**

La recette correspondante sera inscrite au Budget principal de la Ville de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe MARINI*  
Sénateur Honoraire de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Gestion et exploitation des installations énergétiques du Complexe piscine patinoire**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

Date de convocation :  
9 mars 2015

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**  
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :

39

*Etaient représentés :*

Date d'affichage :

**15 AVR. 2015**

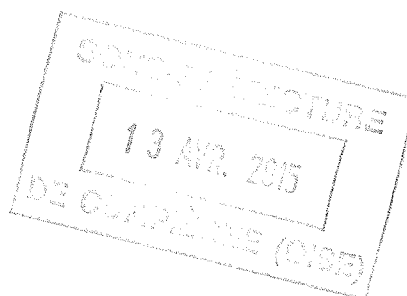
Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Date de transmission :

**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :

**15 AVR. 2015**



### 13 - Gestion et exploitation des installations énergétiques du Complexe piscine patinoire

Rapporteur Mme Arielle FRANÇOIS

Les installations énergétiques du complexe sportif de la piscine-patinoire de Compiègne sont exploitées et gérées par une entreprise spécialisée, dont le contrat vient à échéance le 5 avril 2015.

La prestation nécessite différentes interventions et tâches qui se résument sous forme de postes ainsi définis :

P1 : Fourniture du combustible et de l'énergie

P2 : Maintenance préventive et curative du matériel avec contrôle, surveillance et conduite des installations comprenant les opérations d'entretien programmées, d'interventions de dépannages et nettoyage (y compris locaux techniques).

P3 : Assurance de la prise en charge complète des installations et de leurs équipements incluant une garantie totale et un renouvellement du matériel.

Dans le but de poursuivre la continuité du service, une mise en concurrence d'entreprises (appel d'offres ouvert) a été mise en place.

Un avis de publicité est paru au Journal de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP).

Le règlement de consultation a prévu deux critères de jugement des offres qui sont la valeur technique et le prix des prestations.

8 entreprises se sont manifestées pour retirer un dossier de consultation ;

3 offres ont été enregistrées lors de l'ouverture des plis.

Après un examen attentif des différentes propositions, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 9 mars 2015, a décidé, en procédant à un classement, d'attribuer le marché à l'entreprise COFELY domiciliée 16 allée du Nautilus, à GLISY (80440), pour sa variante numéro 1 (programmation de travaux plus conséquente que la solution de base) dans les conditions financières suivantes :

➤ Le montant annuel du marché : **574.642,99 € HT**, est décomposé comme suit :

♦	P1	322.373,46 € HT
♦	P2	133.669,74 € HT
♦	P3	<u>118.599,79 € HT</u>
	Total .....	574.642,99 € HT (674.650,47 € TTC)

L'estimation du projet était fixée à 620 000 € HT.



A titre de comparaison :

	2014 <i>(ancien contrat)</i>	Résultat de l'Appel d'Offres	
P1 : Energie (eau/gaz/élec)	407 000 € HT	322 373.46 € HT	- 21 %
P2 : Maintenance	210 000 € HT	133 669.74 € HT	- 36 %
P3 : Gros entretien	120 000 € HT	118 599.79 € HT	-1 %
	<b>737 000 € HT</b>	<b>574 642.99 € HT</b>	<b>-22 %</b>

Il est constaté une baisse de 22 % par rapport à 2014, dernière année du précédent contrat. Un effort important a été fait sur la maîtrise de l'énergie et sur les coûts de la maintenance, tout en maintenant le même niveau de prestation.

De même, le maintien d'un programme P3 permet d'assurer la pérennité des installations et de réduire les consommations énergétiques.

La solution de la société COFELY pour un prix avantageux s'avère donc la plus pertinente car elle intègre une pérennité des installations (plus de travaux – P3) avec une performance énergétique élevée.

Le marché aura une durée de **cinq (5) ans et quatre (4) mois**. Son effet se fera à sa notification avec une probable échéance fixée au 31 août 2020.

Le marché est reconductible 2 fois pour une période de 6 mois chacune. Dans ce cas, le titulaire sera averti au plus tard 3 mois avant l'échéance par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le marché comporte une **période d'essai d'une année** à compter de sa date de prise d'effet, à l'issue de laquelle la Collectivité pourra résilier le marché sans indemnité, à condition d'avertir le titulaire au plus tard 3 mois avant la date anniversaire du début du contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Par conséquent au vu des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise désignée par la Commission d'Appel d'Offres.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

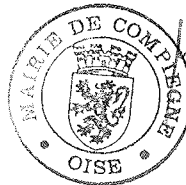
Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise désignée par la Commission d'Appel d'Offres

**ARTICLE 2 :**

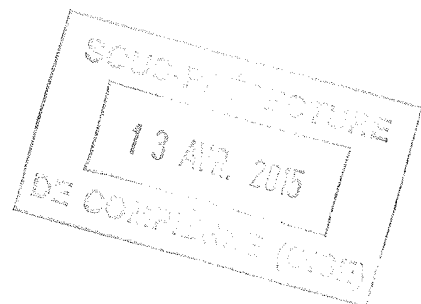
La dépense correspondante sera inscrite au Budget principal de la Ville de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015**

**Fourniture en  
électricité des  
bâtiments de la  
Ville de Compiègne :  
inscription au  
groupement de  
commandes du  
Syndicat de l'Energie  
de l'Oise (SE60)**

Date de convocation :  
9 mars 2015

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Date de transmission :  
**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :  
**15 AVR. 2015**

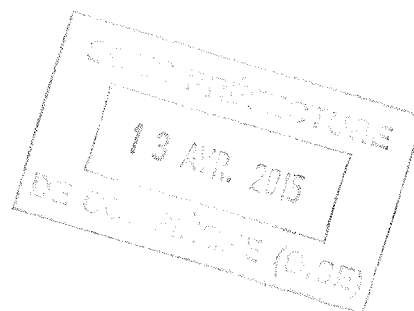
L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**  
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoints,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)



## 14 - Fourniture en électricité des bâtiments de la Ville de Compiègne : inscription au groupement de commandes du Syndicat de l'Energie de l'Oise (SE60)

---

*Rapporteur Mme Arielle FRANÇOIS*

L'article L.337.9 du Code de l'Energie prévoit que les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les gros consommateurs (puissance souscrite supérieure à 36 KVa, ce qui concerne les tarifs jaunes et verts) seront supprimés au 31 décembre 2015, afin de se mettre en conformité avec le droit Européen.

Il convient donc pour la collectivité de souscrire une offre de marché auprès d'un fournisseur avant le 31 décembre 2015. Il vous est, par conséquent, proposé d'adhérer au groupement de commandes mis en œuvre par le Syndicat de l'Energie de l'Oise (SE60).

La Commune de Compiègne est déjà adhérente du SE60 et le montant de la contribution à verser au SE60 pour l'adhésion au groupement de commandes sera de 1 000 €.

27 points de livraison sont concernés pour une consommation d'environ 3 500 000 Kwh et une dépense annuelle d'environ 516 000 €.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances  
Sur proposition de Monsieur le Maire*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

Décide d'adhérer au groupement de commandes mis en œuvre par le Syndicat de l'Energie de l'Oise (SE60).

#### **ARTICLE 2 :**

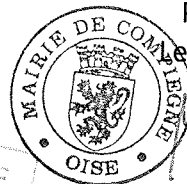
Autorise Monsieur le Maire à verser le montant de la contribution au SE60 pour l'adhésion au groupement de commandes de 1 000 €.

#### **ARTICLE 3 :**

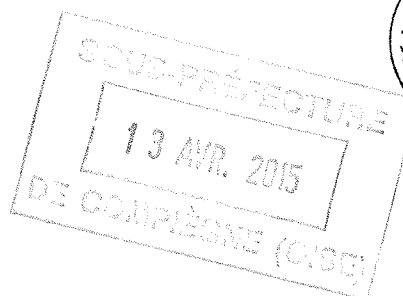
La dépense correspondante sera inscrite au Budget principal de la Ville de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015****Dénomination de  
voies dans la ZAC du  
Camp des Sablons**L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.Date de convocation :  
9 mars 2015*Etaient présents :***Philippe MARINI, Sénateur Maire**Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoints,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers MunicipauxDate d'affichage :  
9 mars 2015Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39*Etaient représentés :*

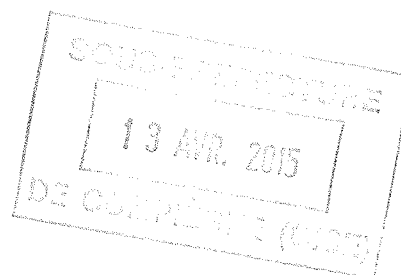
Date d'affichage :

**15 AVR. 2015**

Date de transmission :

**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :

**15 AVR. 2015**

## 15 – Dénomination de voies dans la ZAC du Camp des Sablons

*Rapporteur M. Eric HANEN*

Par délibération en date du 26 mai 2004, le Conseil Municipal avait dénommé les voies de desserte de la ZAC du Camp des Sablons Allées de l'Aurore, des Nymphes, des Vestales, de Diane, des Naiades, des Hamadryades, Sentes d'Atalante, des Dryades, de Flore, de Callisto, de Galatée suivant un plan d'aménagement qui, depuis a légèrement évolué et ne répond plus exactement aux projets d'aménagement et de construction en cours.

La voie dénommée « allée des Hamadryades » prend, sur le nouveau plan d'aménagement, une importance accrue. Monsieur le Maire propose donc qu'à cette dénomination vienne se substituer celle « d'avenue de la Faisanderie ».

Il vous est, par conséquent, proposé de remplacer le nom « **d'allée des Hamadryades** » par celui « **d'avenue de la Faisanderie** » et de prendre acte de l'évolution du plan initial sur lequel le choix des noms des voies créées en 2004 sera conservé pour toutes les autres rues.

### **DÉCISION du CONSEIL MUNICIPAL**

*Vu le rapport de présentation ci-dessus et les tableaux annexés,  
La Commission des Finances ayant pris acte de l'évolution du plan initial,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

### **Le CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

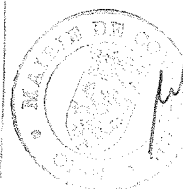
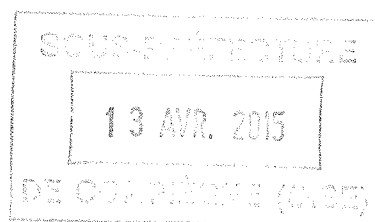
### **ARTICLE UN :**

Décide remplacer le nom « **d'allée des Hamadryades** » par celui « **d'avenue de la Faisanderie** ».

### **ARTICLE DEUX :**

Prend acte de l'évolution du plan initial sur lequel le choix des noms des voies créées en 2004 sera conservé pour toutes les autres rues.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

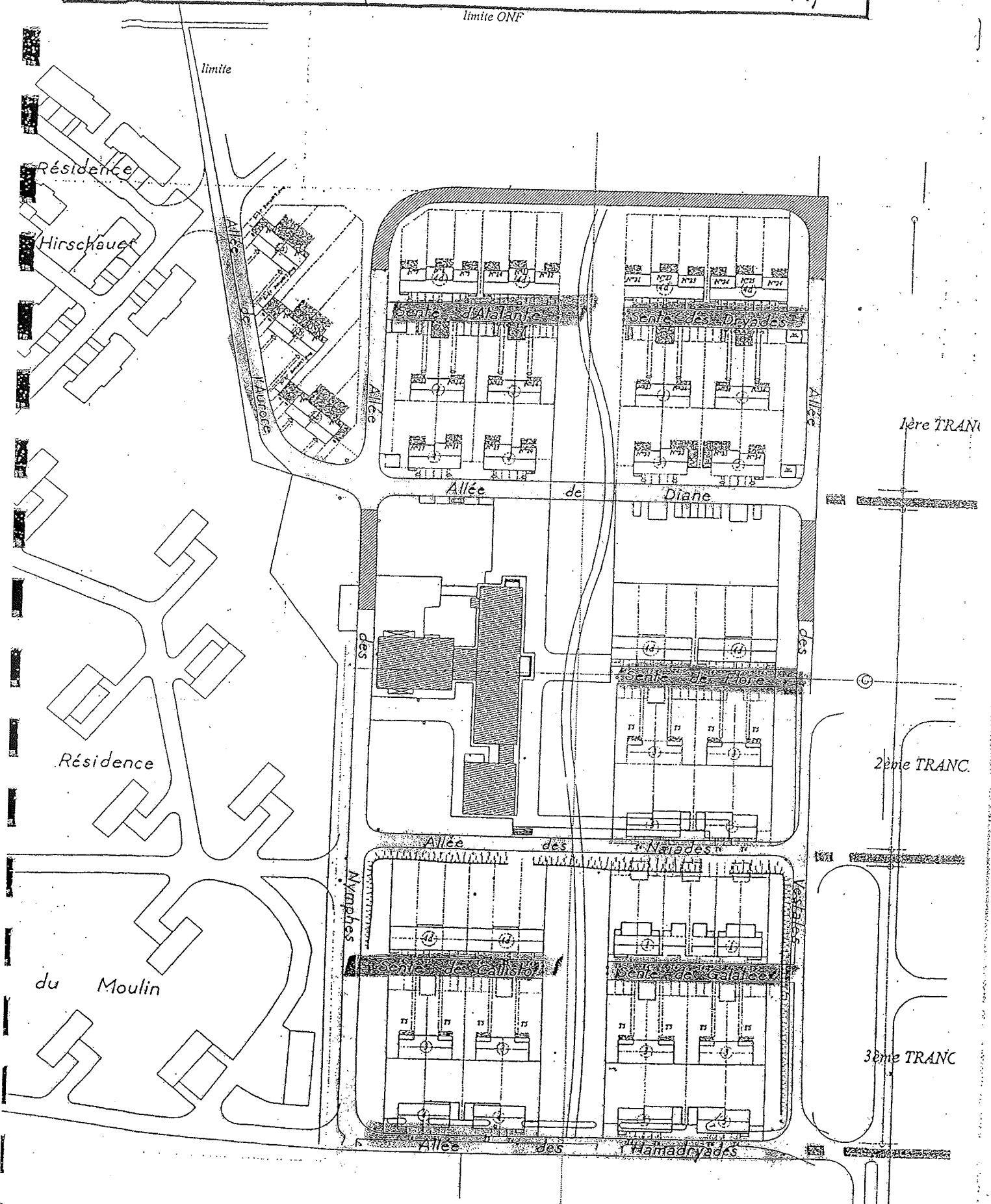


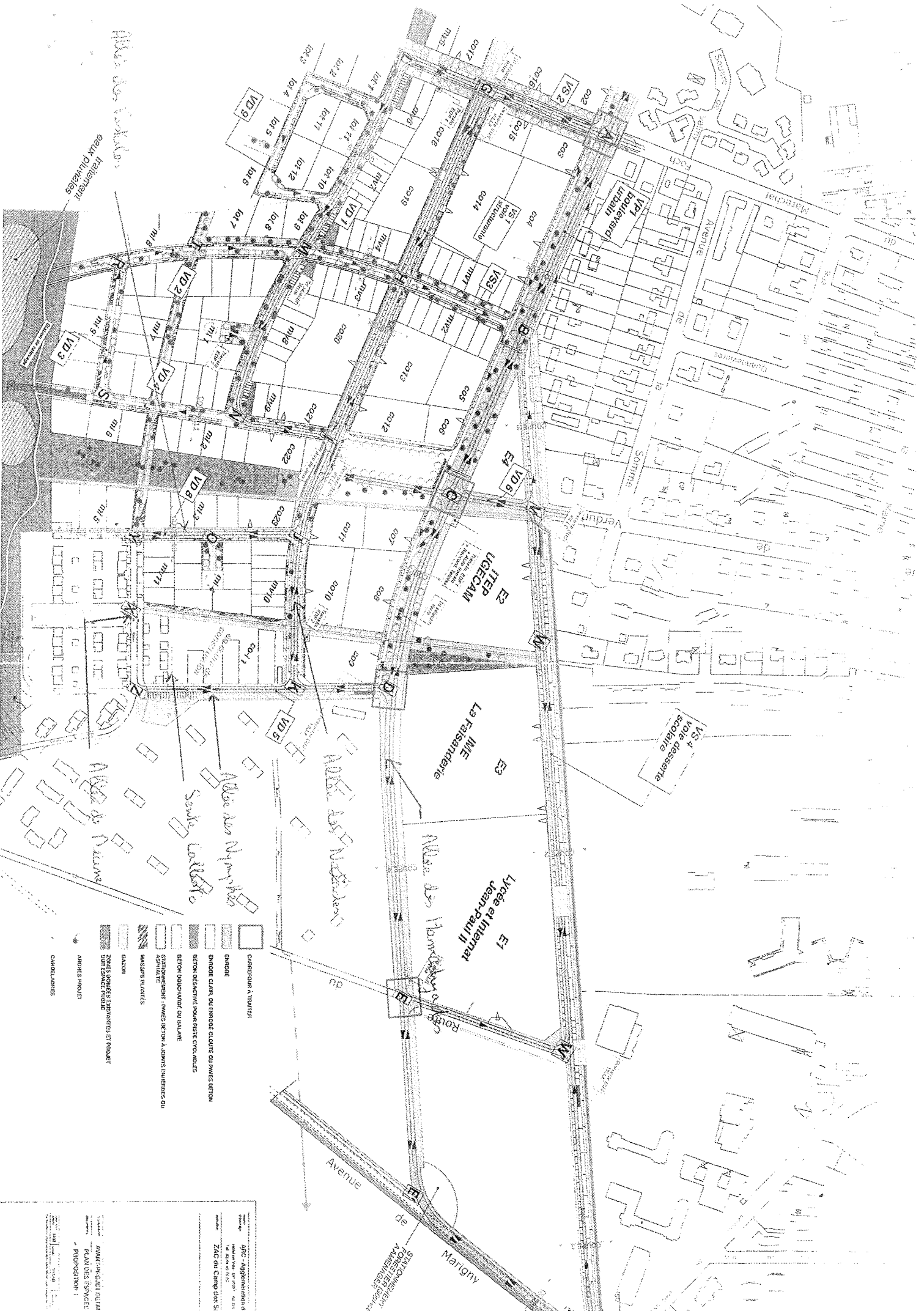
Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,

**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise

# Dénomination de voies dans l'enceinte du Camp des Sablons (25ème R.G.A.)

limite ONF





*Plan des parcelles  
avant démolition*

*Place des Nymphes*  
*Salle Lottin*

*Place des Nymphes*  
*Place des Héronnières*

- COUVERTURE À TENDUS
- ENCOINTE
- SINGOLE CLAIR OU SIMPLE CLAIR ET PARCS AUTOM.
- AUTOM. DÉTECTIVE POUR PNEUS CYCLES
- AUTOM. DOUBLOUR ET BALAI.
- STATIONNEMENT : PNEUS AUTOM. À JONTS INVERTIS OU SPÉCIALE
- MASQUE PLANTS
- DALOT
- PNEUS LOMES S'AVANTANT ET PROJET
- ANCIEN PNEU
- CANDIDATURES

APTC - Aménagement et  
 ZAC du Camp des Saix  
 PLAN DES ESPACES  
 PROPOSITION 1

US 4  
voie desserte  
scolaire

E2  
ITEP  
UGECAM  
Lycée  
La Faisanderie

E1  
Lycée et Internat  
Jean-Paul II

Avenue de Marigny

US 1  
voie desserte  
boulvard  
Lottin

US 3  
voie desserte

US 4  
voie desserte  
scolaire

US 5  
voie desserte

US 6  
voie desserte

US 7  
voie desserte

US 8  
voie desserte

US 9  
voie desserte

US 10  
voie desserte

US 11  
voie desserte

US 12  
voie desserte

US 13  
voie desserte

US 14  
voie desserte

US 15  
voie desserte

US 16  
voie desserte

US 17  
voie desserte

US 18  
voie desserte

US 19  
voie desserte

US 20  
voie desserte

US 21  
voie desserte

US 22  
voie desserte

US 23  
voie desserte

US 24  
voie desserte

US 25  
voie desserte

US 26  
voie desserte

US 27  
voie desserte

US 28  
voie desserte

US 29  
voie desserte

US 30  
voie desserte

US 31  
voie desserte

US 32  
voie desserte

US 33  
voie desserte

US 34  
voie desserte

US 35  
voie desserte

US 36  
voie desserte

US 37  
voie desserte

US 38  
voie desserte

US 39  
voie desserte

US 40  
voie desserte

US 41  
voie desserte

US 42  
voie desserte

US 43  
voie desserte

US 44  
voie desserte

US 45  
voie desserte

US 46  
voie desserte

US 47  
voie desserte

US 48  
voie desserte

US 49  
voie desserte

US 50  
voie desserte

US 51  
voie desserte

US 52  
voie desserte

US 53  
voie desserte

US 54  
voie desserte

US 55  
voie desserte

US 56  
voie desserte

US 57  
voie desserte

US 58  
voie desserte

US 59  
voie desserte

US 60  
voie desserte

US 61  
voie desserte

US 62  
voie desserte

US 63  
voie desserte

US 64  
voie desserte

US 65  
voie desserte

US 66  
voie desserte

US 67  
voie desserte

US 68  
voie desserte

US 69  
voie desserte

US 70  
voie desserte

US 71  
voie desserte

US 72  
voie desserte

US 73  
voie desserte

US 74  
voie desserte

US 75  
voie desserte

US 76  
voie desserte

US 77  
voie desserte

US 78  
voie desserte

US 79  
voie desserte

US 80  
voie desserte

US 81  
voie desserte

US 82  
voie desserte

US 83  
voie desserte

US 84  
voie desserte

US 85  
voie desserte

US 86  
voie desserte

US 87  
voie desserte

US 88  
voie desserte

US 89  
voie desserte

US 90  
voie desserte

US 91  
voie desserte

US 92  
voie desserte

US 93  
voie desserte

US 94  
voie desserte

US 95  
voie desserte

US 96  
voie desserte

US 97  
voie desserte

US 98  
voie desserte

US 99  
voie desserte

US 100  
voie desserte



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Fonds d'aide au  
ravalement :  
attribution d'une  
subvention**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :*

**Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,

Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,

Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoints,

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,

Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,

Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,

Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,

Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,

Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Date d'affichage :

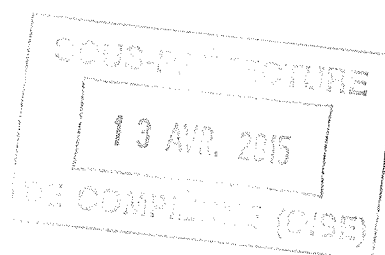
15 AVR. 2015

Date de transmission :

15 AVR. 2015

Rendue exécutoire le :

15 AVR. 2015



## 16 – Fonds d'aide au ravalement – attribution d'une subvention

*Rapporteur*

Dans le cadre des opérations d'accompagnement de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé (ZPPAUP), une subvention pour le ravalement des façades visibles depuis la rue peut être octroyée aux particuliers qui en font la demande et dont l'habitation est située au sein de la ZPPAUP. Celle-ci est calculée comme suit :

Le taux de la subvention est égal à 15 € par m<sup>2</sup> x la surface ravalée visible depuis la voie publique. Ce taux est toutefois plafonné à hauteur de 20 % du coût des travaux. De plus, le montant total de la subvention ne peut excéder le plafond de 3 500 €.

Par ailleurs, l'Agglomération de la Région de Compiègne prend en charge 30% du montant total de cette subvention, dans la limite d'un maximum de participation ARC de 600 €.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention pour l'immeuble suivant :

Bénéficiaire	Adresse des travaux	Surface à ravalement	Coût des travaux	Subvention proposée
M. LEJEUNE Pierre domicilié 12 rue de Paris à Compiègne	12 rue de Paris	25 m <sup>2</sup>	8 580 € TTC	375 €

Sur le montant global de 375 € de la subvention proposée, la participation de l'ARC s'élèvera ainsi à 112,50 € et la part de la Commune à 262,50 €.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

**ARTICLE UN :**

Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 375 € à M. Pierre LEJEUNE pour les travaux de ravalement d'un immeuble situé 12 rue de Paris à Compiègne dont il est propriétaire.

**ARTICLE DEUX :**

Sollicite une participation de l'ARC à hauteur de 30 % du montant total de la subvention accordée à M. Pierre LEJEUNE, soit 112,50 €.

**ARTICLE TROIS :**

La dépense correspondante sera inscrite au Budget principal de la Ville.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 3 avril 2015

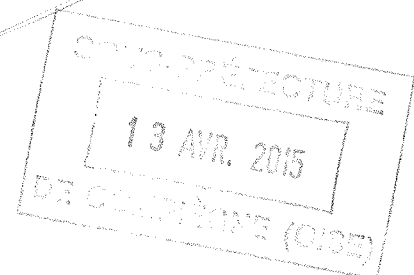
Et ont signé au registre, les Membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire de Compiègne,



**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise



## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

**SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015****Subvention pour  
l'extension du  
Mémorial de  
l'Armistice**L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.Date de convocation :  
9 mars 2015*Etaient présents :***Philippe MARINI, Sénateur Maire**Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,Date d'affichage :  
9 mars 2015Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON

Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,

François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39*Etaient représentés :*

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER

Jacqueline LIENARD par Eric HANEN

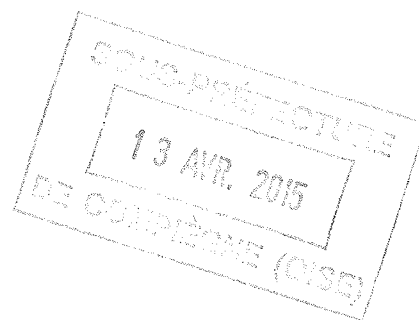
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY

Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ

Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI

Solange DUMAY par Richard VALENTE

Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**Date de transmission :  
**15 AVR. 2015**Rendue exécutoire le :  
**15 AVR. 2015**

## 17 – Subvention pour l’extension du Mémorial de l’Armistice

*Rapporteur M. Eric de VALROGER*

Le Mémorial de la Clairière de l’Armistice, dédié au souvenir des deux Armistices de 1918 et de 1940, est un lieu de mémoire et de pédagogie. C’est un site de visite incontournable pour toute personne s’intéressant au tourisme de la Grande Guerre. En 2014, le Mémorial a accueilli 61.000 visiteurs adultes, dont près de 40% d’étrangers et 15.000 scolaires.

Aujourd’hui, les visiteurs passent de la salle d’exposition « 1918 » à la salle « 1940 », sans que soit expliqué comment, seulement deux décennies après la première Guerre Mondiale, l’Europe a pu en arriver à un second conflit majeur. A cette lacune du cheminement muséographique s’ajoute le manque d’espace adapté pour recevoir les groupes, notamment scolaires. Enfin, la modification des usages culturels rend nécessaire une certaine modernisation du parcours actuel.

Aussi l’association a-t-elle en projet de réaliser une extension d’environ 500 m<sup>2</sup>, sur deux niveaux, dans le prolongement de l’actuel bâtiment, dans laquelle trouveraient place :

- une nouvelle salle d’exposition traitant de l’entre-deux guerres,
- une salle polyvalente dédiée aux scolaires pour les animations spécifiques
- une salle permettant le déploiement des nouvelles technologies.

Le projet se réalisera sur une période de 4 ans, de 2015 (phase d’études) à 2018, l’objectif étant de commémorer le centenaire de l’armistice de 1918 dans un mémorial agrandi et embelli.

L’Association du Mémorial souhaite confier la maîtrise d’œuvre complète de l’opération à la Ville de Compiègne (service architecture).

Le coût du projet, porté par l’association du Mémorial de l’Armistice, est estimé à 1 160 000€, correspondant aux coûts de construction, frais d’études et de scénographie.

Il a d’ores et déjà reçu un soutien de l’Etat à hauteur de 250.000 € et le Conseil régional de Picardie, le Conseil Général de l’Oise, l’ARC et la Ville de Compiègne sont sollicités pour cofinancer le projet selon le plan de financement ci-dessous :

<u>Financement privé :</u>	Association	100.000€
	Mécénat	130.000€
<u>Financement public :</u>	Etat	250.000€
	Conseil régional de Picardie	250.000€
	Conseil général de l’Oise	180.000€
	ARC	125.000€
	Ville de Compiègne :	
	- fonds de concours (2016)	70.000€
	- apport en nature (dès 2015)	55.000 €
<b><u>TOTAL</u></b>		<b>1.160.000€</b>

Le soutien de la Ville de Compiègne au projet se décomposera comme suit :

- 55.000 € d'apport en nature, dès 2015, correspondant aux honoraires de la maîtrise d'œuvre confiée au service architecture de la Ville (pour un coût estimatif des travaux de construction de 885.000 €)
- 70.000 € apportés en subvention à l'Association du Mémorial de l'Armistice, dans le cadre d'une convention fixant les engagements de l'association,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,  
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,  
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

**ARTICLE UN :**

Décide de soutenir le projet d'Extension du Mémorial de l'Armistice à hauteur de 125.000€, se répartissant entre d'une part, un apport en nature de l'ordre de 55.000€ correspondant à la mission de maîtrise d'œuvre assurée par le service architecture de la Ville, et d'autre part, une subvention de 70.000€ au projet immobilier et scénographique dont l'inscription budgétaire ne sera nécessaire qu'à compter de 2016.

**ARTICLE DEUX :**

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à conclure un contrat de maîtrise d'œuvre complète entre la Ville de Compiègne et l'Association de la Clairière de l'Armistice et à signer la convention financière ainsi que l'ensemble des pièces relatives au dossier.

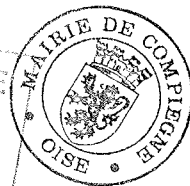
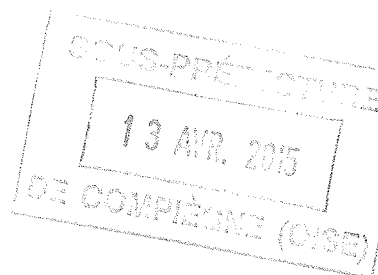
**ARTICLE TROIS :**

Les dépenses correspondantes seront inscrites au Budget principal de la Ville.

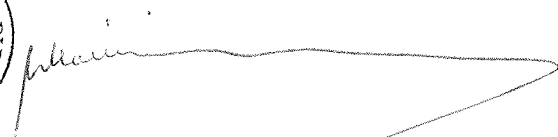
Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 3 avril 2015

Et ont signé au registre, les Membres présents,

Pour copie conforme



Le Maire de Compiègne,

  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise

## MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 3 AVRIL 2015

**Décisions du Maire**

L'an deux mille quinze, le **VENDREDI TROIS AVRIL à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Philippe MARINI, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire** de ladite Ville.

Date de convocation :  
9 mars 2015

*Etaient présents :***Philippe MARINI, Sénateur Maire**

Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,  
Sylvie OGER-DUGAT, Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,  
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,  
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Dominique RENARD, Adjoint,  
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ, Emmanuel MARSIGNY,  
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,  
Philippe TRINCHEZ, Christian TELLIER, Joël DUPUY de MERY,  
Anne KOERBER, Etienne DIOT, Richard VELEX,  
Monia LHADI, Sylvianne ROMET, Liliane VEZIER,  
Jean-Luc LESAGE, , Christopher CAUVIN,  
Richard VALENTE, Frédéric PYSSON  
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT,  
François GACHIGNARD, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :  
9 mars 2015

Nombre de  
Conseillers présents  
ou représentés :  
39

Nombre de  
Conseillers en exercice :  
39

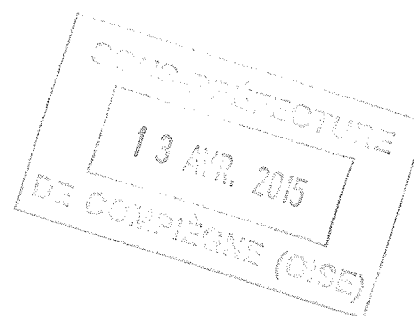
*Etaient représentés :*

Date d'affichage :  
**15 AVR. 2015**

Date de transmission :  
**15 AVR. 2015**

Rendue exécutoire le :  
**15 AVR. 2015**

Marie-Pierre DEGAGE par Christian TELLIER  
Jacqueline LIENARD par Eric HANEN  
Arnaud THOREL par Joël DUPUY de MERY  
Christine BRAULT par Sophie SCHWARZ  
Maria ARAUJO de OLIVEIRA par Monia LHADI  
Solange DUMAY par Richard VALENTE  
Emmanuel MARSIGNY par Christian TELLIER (à partir de 23 h30)



## 18 – Décisions du Maire

---

**Monsieur Le Maire** rend compte au CONSEIL MUNICIPAL des décisions qu'il a prises depuis la séance du vendredi 20 février 2015 dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le CONSEIL MUNICIPAL.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir entendu les explications du Maire et sur sa proposition,  
Vu les articles L.2122 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **ARTICLE UNIQUE :**

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les décisions municipales suivantes :

#### **Décision n° 02/2015**

Accepte le don, grevé d'aucune charge, d'une carte postale fait par M. BOURANDY, le 14 décembre 2014. Cette carte postale, en noir et blanc, représentant l'abside de l'Eglise Saint- Antoine, sera intégrée au fond patrimonial des Archives municipales dans la série J.

Ledit document sera communicable selon les lois, décrets et règlements en vigueur pour les archives publiques. La reproduction et le prêt dudit document pour exposition sera soumis à l'autorisation écrite de la Ville de Compiègne.

#### **Décision n° 07/2015**

Décide de consentir à Monsieur Lucien DEGAUCHY l'occupation des locaux ci-après :

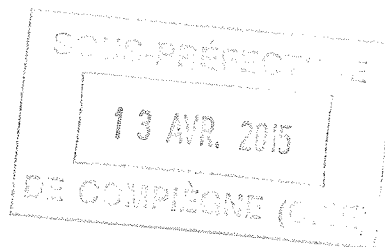
- Local n° 4 du Centre de Rencontres de la Victoire
- Bungalow rues Edouard Branly/Dr Roux,
- Bureau du Puy d'Orléans (avenue du Général Weygand).

Les locaux sont mis à la disposition de M. Lucien DEGAUCHY à titre gratuit. Les charges sont supportées par M. Lucien DEGAUCHY.

La convention prendra effet le 11 février 2015 et se terminera le 31 décembre 2015. Sur demande de M. Lucien DEGAUCHY, la Ville de COMPIEGNE pourra consentir au renouvellement de la convention, chaque année, dans la limite de 12 années consécutives et entières.

Fait et délibéré à Compiègne, le 3 avril 2015  
Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme  
Le Maire de Compiègne,



*Philippe Marini*  
**Philippe MARINI**  
Sénateur Honoraire de l'Oise